

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL GAILLON-AUBEVOYE « SIGA 3C »

Séance du Mercredi 18 Septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit Septembre à dix-sept heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Intercommunal Gaillon-Aubevoye « SIGA 3C », légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur COLLAS, Président, et en présence de :

Gaillon : Madame DELUCA (titulaire)
Madame HANTZ (suppléante)

Le Val d'Hazey : Monsieur COLLAS (titulaire)
Monsieur THIERRY (Suppléant)

Suppléante présente : Madame HADDOU

Absents excusés : Madame MARIEN, Monsieur JARRY, Monsieur LEJEUNE

Date de la convocation : 12 Septembre 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 4
Présents : 4
Votants 4

- : - : - : -

Monsieur COLLAS, Président, propose au comité syndical l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 Avril 2024.

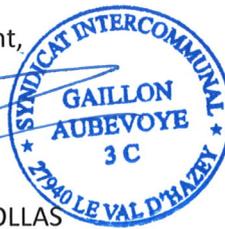
Le comité syndical,

A l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du comité syndical du 10 Avril 2024.

Fait à Le Val d'Hazey, le 18 Septembre 2024

Le Président,



Philippe COLLAS